Ecoquartier Font Pré

Compléments d'informations

1. Comment la biodiversité est-elle intégrée au discours commercial ?

Un plan de communication a été élaboré pour présenter les engagements biodiversité de Font-Pré à travers un site internet et une page facebook pendant le chantier. Ces deux médias continueront de relayer des informations après la livraison du projet. La LPO fera un affichage dans le hall des immeubles pour communiquer, entre autres, sur son programme d'animations.
En outre, la direction du DD de Bouygues Immobilier déploie des outils de communication interne sur la biodiversité pour former les collaborateurs au sujet.

2. Comment les habitants seront-ils impliqués dans le parti biodiversité du site ?

La LPO-PACA, avec qui le parti biodiversité a été partagé en amont, fera le lien avec les habitants à travers un programme ambitieux d'animations sur 3 ans. Ce programme est en cours de définition avec la LPO.

3. A quel moment l'ASL sera-t-elle impliquée dans la gestion différenciée des espaces verts ? Comment les contrats de prestation d'entretien seront-ils passés ?

L'ASL va être invitée à consulter les entreprises en charge de l'entretien des espaces verts sur la base d'un cahier des charges d'entretien écologique qui lui sera fourni par Bouygues Immobilier. Une formation à la gestion écologique par la LPO est ensuite prévue pour l'entreprise lauréate.

4. Pourquoi aucune plante présente sur le site existant n'a été conservée/replantée ?

La strate herbacée présente sur le site était essentiellement rudérale et ne présentait pas de qualité paysagère ou écologique remarquable.

5. Comment les plantes indigènes/locales ont-elles été sélectionnées ?

Le parti biodiversité du projet s'est réorienté sur la base d'une strate arborée horticole remarquable, d'une strate arbustive hautement favorable à l'avifaune notamment par la multiplication des baies, et d'une strate herbacée inspirée des milieux naturels de garrigues.

6. Quelle est la proportion entre plantes indigènes et plantes horticoles ? Comment ce choix est-il justifié ?

La proportion d'espèces indigènes est supérieure à 50 % et répond à une volonté forte de développer un projet équilibré sur les aspects écologiques et paysagers.

7. Pourquoi les toits et les murs ne sont-ils pas végétalisés ? Comment recrée-t-on les strates végétales dont parle le référentiel BiodiverCity ?

La végétalisation des enveloppes n'a pas été réalisée pour des questions de choix architecturaux arrêtés avant l'engagement dans la démarche BiodiverCity. Toutefois, il est à noter que les exigences de l'axe 3 (Potentiel écologique) du label BiodiverCity sont tout de même réalisées avec le choix d'enterrer les parkings pour recréer une végétalisation sur dalle = on passe de 3 500 m² d'espaces verts pour l'ancien hôpital, à plus de 10 000 m² d'espaces verts pour l'écoquartier Font-pré, dont 1/3 sur dalle.

Contacts :

Mathilde Lagesse
Bouygues Immobilier - Direction DD&QSE
Responsable Environnement
01 55 38 24 07 - 06 67 06 46 87
mlag@bouygues-immobilier.com

Tolga COSKUN - **Ecologue** - 01 30 60 43 06
T.COSKUN@elan-france.com
Elan // Immobilier & Bâtiment // Conseil, Ingéniérie, Management de Projets